

## Prospectives forestières en France : une analyse comparative

**De nombreuses perspectives du secteur forestier français ont été réalisées pour éclairer les décideurs, entre autres sur l'affaiblissement du puits de carbone, l'adaptation au changement climatique et la compétitivité économique de la filière bois. Cette analyse comparée de sept perspectives françaises montre qu'un compromis délicat est possible entre sauvegarde du puits de carbone et hausse modérée des récoltes, à condition d'optimiser les usages du bois et d'adapter le secteur au changement climatique. Elle souligne aussi les limites des méthodes actuelles d'anticipation, centrées sur les flux biophysiques, et plaide pour des approches plus intégrées combinant modélisation, scénarios et participation des acteurs.**

Le secteur forestier français est au centre d'enjeux majeurs : production de bois pour satisfaire la consommation nationale, maintien du puits de carbone, adaptation au changement climatique, investissements et innovation dans la transformation, mobilisation du bois en forêt privée, préservation de la biodiversité, usages récréatifs, etc. Ces défis de long terme sont l'objet de documents d'orientation portant sur une ou plusieurs décennies, comme le Programme national de la forêt et du bois 2016-2026 (PNFB), la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) à horizon 2050, ou le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) qui se projette jusqu'à la fin du siècle. Alimenter ces stratégies nécessite d'anticiper les changements à venir.

La prospective est une démarche qui explore l'avenir pour éclairer la prise de décision. Elle aborde le long terme en mobilisant des disciplines et méthodes variées : modélisation, scénarios, analyse de tendances, etc. Depuis une dizaine d'années, de nombreuses perspectives ont été publiées en France afin d'alimenter le débat sur le futur du secteur forestier, nourrir et influencer les stratégies nationales. Certaines se concentrent sur une thématique spécifique (bois de construction, etc.), tandis que d'autres sont transversales et couvrent plusieurs enjeux.

Cette analyse compare sept perspectives publiées depuis 2017 (figure 1). Elle confronte en particulier le contenu et les résultats de ces réflexions aux grands enjeux d'action publique en matière de forêt et de bois, afin de dégager des messages clés et de relever d'éventuels manques. Les publications purement scientifiques<sup>1</sup> (articles de recherche, etc.), les perspectives ne traitant que d'un segment de la filière bois<sup>2</sup> et les perspectives internationales<sup>3</sup> ne sont pas abordées ici.

La première partie dresse un panorama des enjeux forestiers présents dans les stratégies nationales, et de la manière dont les perspectives les abordent. La partie suivante met en lumière quelques résultats saillants en matière d'enjeux économiques, environnementaux et sociétaux. Enfin, la troisième partie questionne l'avenir de la prospective forestière en France.

### 1 - Pourquoi et comment mobiliser la prospective pour le secteur forestier ?

La prospective forestière permet de nourrir les stratégies nationales relatives aux enjeux climatiques, industriels, de biodiversité, etc. Les sept perspectives comparées abordent ces enjeux principalement *via* la modélisation, et les approches varient selon la commande et le niveau d'expertise des équipes. Les récoltes et le bilan carbone forestier sont les principales variables étudiées, tandis que d'autres dynamiques (économiques, sociétales, environnementales autres que le carbone) restent moins explorées.

### Les stratégies nationales abordent des défis majeurs

Le secteur forêt-bois se trouve au cœur des défis climatiques. Les stratégies nationales soulignent la nécessité d'adapter la sylviculture au climat futur (choix d'essences, gestion des bois de crise, etc.) et de renforcer un puits de carbone en nette diminution<sup>4</sup>. Ainsi, la SNBC mise sur l'optimisation de la « pompe à carbone » forestière pour atteindre la neutralité climatique, le PNACC met l'accent sur le renforcement de la lutte contre les incendies et la réduction de la vulnérabilité des forêts, tandis que l'un des quatre

objectifs du PNFB est consacré à l'atténuation et à l'adaptation des forêts au changement climatique.

Les défis économiques sont également structurants, et ils concernent tant l'amont forestier (mise en gestion des forêts privées<sup>5</sup>, niveau de récolte, etc.) que l'aval industriel (modernisation de la première transformation, réduction du déficit commercial<sup>6</sup>, etc.). Des cibles chiffrées sont souvent définies, comme l'objectif du PNFB d'augmenter les récoltes de 12 Mm<sup>3</sup> en dix ans. La majorité des projets du Contrat stratégique de filière (CSF) bois 2023-2026 concernent par ailleurs les activités industrielles et la souveraineté nationale dans le secteur bois. L'articulation entre objectifs économiques et climatiques est un souhait et un fil conducteur communs aux principaux documents d'orientation.

Les enjeux environnementaux ne se limitent pas au climat. La biodiversité, les sols, l'eau et les services écosystémiques font l'objet de stratégies dédiées à la forêt (Plan d'action sur les sols forestiers, etc.) ou plus larges (Stratégie nationale biodiversité 2030, etc.). Dans les documents relatifs à la filière et au climat, ces enjeux sont le plus souvent abordés comme conditions ou garde-fous plutôt que comme

1. Par exemple Hurmerkoski E., Sjölie H., 2018, « Comparing forest sector modelling and qualitative foresight analysis: Cases on wood products industry », *Journal of Forest Economics*.

2. Par exemple Donadieu de Lavit P., Leridon N., 2019, *Étude prospective : Évolution de la demande finale du bois dans la construction, la rénovation et l'aménagement des bâtiments*, ADEME, France Bois Forêt, CODIFAB.

3. Par exemple UNECE, FAO, 2021, *Forest Sector Outlook Study 2020-2040*.

4. Secrétariat général à la planification écologique, 2023, *La planification écologique pour la forêt : principaux enjeux et leviers*.

5. CGAAER, IGEDD, IGF, 2024, *Mise en gestion durable de la forêt française privée*.

6. Cour des comptes, 2020, *La structuration de la filière forêt-bois, ses performances économiques et environnementales*.

Figure 1 - Exemples de prospectives sur le secteur forestier

Titre	Réalisation	Commande	Horizon	Sujets principaux
Enchantées ou désenchantées : quelles forêts françaises en 2100 ? (2025)	WWF, Carbone 4, Laboratoire des déviations écologiques	WWF	2100	Impacts du climat Ressource forestière Écosystèmes Gouvernance
Projections des disponibilités en bois, et des stocks et flux de carbone du secteur forestier français (2024)	IGN, FCBA	MAASA, MTECT, ADEME	2050, 2080	Ressource forestière Bilan carbone Flux de bois Impacts du climat
Scénario de convergence du bouclage bois-biomasse à l'horizon 2050 (2024)	Carbone 4	France bois forêt, CODIFAB, COPACEL	2050	Bilan carbone Flux de bois
Afterres 2050 Forêt et bois (2023)	Solagro, Afterres 2050		2050	Transition écologique Flux de bois
Gestion forestière et changement climatique : une nouvelle approche de la stratégie nationale d'atténuation (2020)	Canopée, FERN, Les amis de la Terre	Financements UE, European Climate Foundation, David and Lucile Packard Foundation, Fondation nature et découvertes	2050	Ressource forestière Flux de carbone
Quel rôle pour les forêts et la filière forêt-bois françaises dans l'atténuation du changement climatique ? Une étude des freins et leviers forestiers à l'horizon 2050 (2017, 2020)	INRA, IGN	MAASA	2050	Ressource forestière Bilan carbone Impacts du climat
Projet Bicaff : Bilan carbone de la ressource forestière française (2017)	IPSL, CNRS, INRA, IRSTEA, université libre d'Amsterdam	Financement ADEME	2030, 2040	Ressource forestière Flux de carbone Flux de bois

Source : auteurs, d'après les sites des financeurs et porteurs de projets

objectifs centraux. L'équilibre sylvo-cynégétique, essentiel pour la régénération et la disponibilité future du bois, est également régulièrement cité.

Enfin, les enjeux sociétaux concernent notamment l'image de la filière, l'attractivité des métiers et le renouvellement des compétences. Ils sont largement repris dans le PNFB et le CSF bois. Les questions liées aux relations avec le public restent moins mises en avant et font rarement l'objet de cibles explicites. En particulier, la question des usages récréatifs des forêts (promenade, cueillette, etc.) est relativement peu abordée, alors que la valeur de ces usages pourrait être quatre fois supérieure à celle du bois récolté<sup>7</sup>.

### Des prospectives aux méthodes et objectifs contrastés

Les prospectives forestières permettent de nourrir ou d'influencer les stratégies décrites précédemment. Elles sont réalisées par des acteurs divers. Une première catégorie regroupe des travaux de scientifiques et d'experts d'établissements publics ou d'utilité publique (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, Institut technologique forêt cellulose bois-construction ameublement, Institut national de l'information géographique et forestière, etc.), dans le cadre de commandes de l'État ou de projets de recherche, généralement centrés sur les priorités de l'action publique. D'autres sont menées par des cabinets de conseil en réponse à des commandes, mais parfois aussi dans le cadre de travaux propres (Afterres 2050, etc.). Enfin, des organismes de défense de l'environnement peuvent proposer leurs visions de l'avenir du secteur forestier.

La diversité des acteurs se reflète dans le niveau d'expertise technique des réalisations. Toutes les études ne mobilisent pas la littérature scientifique de manière approfondie, ni n'utilisent des outils d'analyse issus du monde académique. Le degré de transparence méthodologique varie également : certaines prospectives détaillent largement leurs hypothèses, tandis que d'autres ne publient que des

synthèses, ce qui peut compliquer l'interprétation des résultats.

La modélisation constitue la méthode dominante, et la plupart des anticipations quantifient des variables liées aux flux de carbone et de bois. Cela explique la place centrale des modèles issus des sciences de l'environnement, centrés sur l'amont de la filière (inventaire forestier, croissance). À l'inverse, la modélisation économique reste peu utilisée et l'aval est généralement décrit au moyen de diagrammes de flux ou d'approches « ingénieur » de type *bottom up*<sup>8</sup>. Bien que le terme « scénario » soit largement utilisé, les méthodes de construction de scénarios prospectifs mobilisant des parties prenantes semblent peu mises en œuvre, ou moins mises en avant.

Ces différences influencent l'appropriation des résultats. Les travaux commandés par l'État alimentent l'élaboration ou la révision des documents d'orientation, comme les analyses IGN-FCBA (2024) pour la SNBC et la [Stratégie française pour l'énergie et le climat](#). À l'inverse, les études indépendantes peuvent avoir une diffusion plus limitée, qui dépend des moyens mis en œuvre et de l'influence de leurs auteurs. Entre ces deux situations, les travaux financés sur appels à projets (ADEME, etc.) ou commandés par des acteurs structurants de la filière (interprofessions, etc.) bénéficient d'un ancrage institutionnel facilitant une diffusion plus large.

### Un contenu centré sur le climat et les récoltes de bois

L'atténuation du changement climatique est centrale dans les prospectives récentes. La plupart quantifient le bilan carbone sectoriel à l'aide de modèles de la ressource forestière, combinés à des facteurs de conversion biomasse-carbone et des coefficients d'émissions et de substitution. Les études les plus détaillées couvrent généralement un spectre d'enjeux plus restreint (Bicaff 2017, etc.), tandis que les travaux plus systémiques s'accompagnent souvent d'une moindre précision sur le carbone. Ainsi, Afterres 2050 chiffre les flux de

produits bois, tandis que WWF (2025) se concentre sur le niveau national agrégé de récolte, sans le quantifier précisément.

L'activité économique est abordée dans toutes les études, principalement *via* des variables relatives à l'amont forestier (niveau de récolte, taux de prélèvement). Le recours dominant à des modèles biophysiques, peu adaptés pour analyser des politiques publiques passant par les mécanismes de marché, limite le traitement des sujets économiques. Les industries du bois sont ainsi décrites par des quantités physiques, avec un accent mis sur l'articulation des usages et des flux. Les dynamiques économiques et les processus décisionnels des propriétaires ou des industriels sont rarement modélisés, à l'exception de l'étude INRA-IGN (2017).

Les autres enjeux sont abordés de manière inégale. L'adaptation au changement climatique est traitée à travers l'anticipation de ses impacts et la gestion des bois de crise. Les deux études publiées en 2024 quantifient par exemple les effets de hausses ponctuelles, répétées ou permanentes de mortalité, tandis que la prospective INRA-IGN (2017) simule crises sanitaires, tempêtes et incendies. La gestion des bois endommagés est centrale dans Carbone 4 (2024) et Afterres 2050, qui analysent coupes préventives, priorisation des récoltes, tri et stockage, afin de valoriser cette ressource et de limiter les pertes de carbone.

À l'inverse, d'autres enjeux restent peu traités et ne sont pas quantifiés. La biodiversité est souvent appréhendée au moyen d'indicateurs indirects, comme des contraintes sur les récoltes, et l'équilibre sylvo-cynégétique est généralement discuté *ex post*. Les questions sociétales demeurent largement absentes. L'étude WWF (2025) constitue une exception : elle propose des scénarios fondés sur des hypothèses contrastées d'évolution du « lien forêt-société », la « non-confluctualité » entre acteurs

7. Abildtrup J., Garcia S., 2020, [Les usages récréatifs des forêts métropolitaines](#), La Documentation française.

8. Pour plus de détails sur la modélisation, voir Rivière M., 2024, [Modélisation prospective et action publique dans le secteur forêt-bois](#), CEP, Analyse n° 204.

étant centrale dans le scénario de « planification territoriale ». Sans recourir à la modélisation, elle intègre un large éventail d'enjeux, au prix d'une dimension quantitative limitée.

## 2 - Des compromis délicats entre production de bois, bilan carbone et adaptation

Les scénarios décrits dans les prospectives se distinguent les uns des autres selon les quantités de bois récoltées, le potentiel d'atténuation du secteur forestier, et les mesures prises pour adapter la forêt et la filière au changement climatique (figure 2).

### Concilier puits de carbone et hausse des récoltes en articulant les usages

Le puits de carbone forestier devrait continuer à se réduire sous l'effet du changement climatique, principal facteur de sensibilité. Il devrait aussi devenir plus variable du fait des aléas. Le secteur resterait vraisemblablement un puits jusqu'en 2050, mais l'atteinte des objectifs de la SNBC paraît peu probable. Dans son « scénario de convergence », Carbone 4 (2024) estime par exemple que le puits moyen ne représenterait qu'environ un tiers de la cible sur la période 2020-2050. Un basculement ponctuel en source nette à l'horizon 2050 ou au-delà n'est pas exclu, notamment à la suite de pics de mortalité et en l'absence de politique d'adaptation des forêts aux nouvelles conditions climatiques.

Il semble toutefois possible de concilier atténuation et objectifs économiques. La baisse du puits forestier pourrait être partiellement compensée par une hausse maîtrisée des récoltes transférant le carbone vers l'aval, dont la contribution au bilan sectoriel devrait croître (figure 3). Les principaux leviers identifiés sont les usages à longue durée de vie (construction, rénovation, etc.), la valorisation des produits connexes de scierie (utilisés par exemple pour l'énergie ou pour produire des panneaux de bois), ainsi que le réemploi et le recyclage des produits en fin de vie, qui se développe fortement dans le secteur du papier et du carton. Ces modalités augmenteraient en effet la ressource disponible sans accroître les prélèvements. Elles nécessiteraient cependant une poursuite de l'innovation technologique. À l'inverse, le bois énergie est remis en question par plusieurs études, ses gains climatiques apparaissant souvent insuffisants aux horizons temporels considérés (« dette carbone »).

Les études prospectives suggèrent l'existence d'un seuil au-delà duquel l'augmentation des récoltes pose davantage question. D'une part, les volumes les plus élevés envisagés dans les prospectives (75 à 90 Mm<sup>3</sup>/an) semblent difficilement atteignables compte tenu du morcellement de la propriété, des contraintes d'accessibilité, des défauts de mise en gestion et des limites de capacité industrielle. D'autre part, de telles trajectoires pourraient augmenter le risque de décapitalisation des forêts, en particulier en cas d'impacts climatiques sévères, et dégrader les écosystèmes (sols, eau), la biodiversité et les relations entre la filière et la société, selon certains auteurs.

À l'inverse, les scénarios d'extensification décrits dans plusieurs travaux, fondés sur une stagnation ou une baisse des récoltes (40-50 Mm<sup>3</sup>/an ou moins), permettraient de maintenir voire

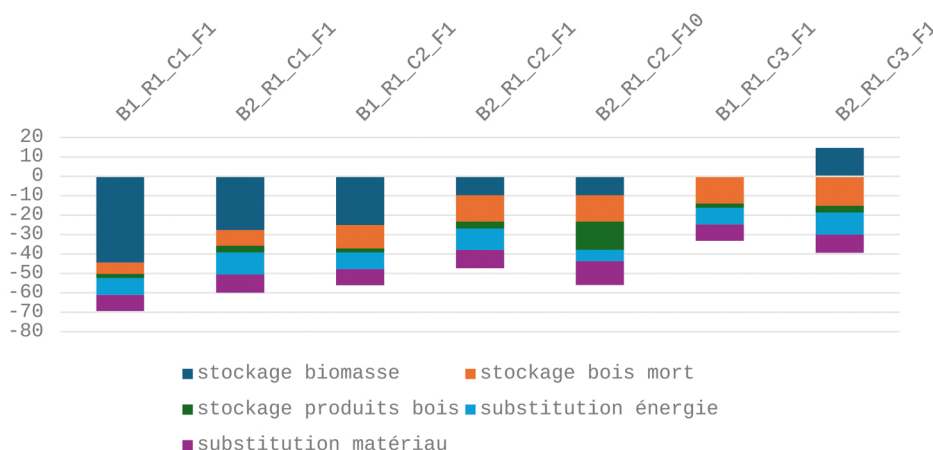
Figure 2 - Caractéristiques des scénarios étudiés en matière de récolte de bois, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

Récoltes et taux de prélèvements		
Hausse ou forte hausse	Stagnation	Baisse
IGN-FCBA* A2 et A3, B2 et B3 ; Scénario de convergence Carbone 4 ; Afterres 2050 ; Canopée R95 ; INRA-IGN Dynamiques territoriales et Intensification ; Scénarios alternatifs Bicaff	WWF Rationalisation économique ; IGN-FCBA* A1 et B1 ; Canopée Fern R60 ; INRA-IGN Extensification ; Bicaff Référence	WWF Rationalisation économique ; IGN-FCBA* A1 et B1 ; Canopée Fern R60 ; INRA-IGN Extensification ; Bicaff Référence
Capacité à atténuer le changement climatique		
Maintien ou hausse	Stabilité ou légère baisse	Forte dégradation
Canopée Fern Ecos ; INRA-IGN tous scénarios	WWF Planification territoriale ; Afterres 2050 ; Canopée Fern R60 ; Bicaff ; IGN-FCBA* Scénarios C1 et C2	WWF Tendancier et Rationalisation économique ; IGN-FCBA* Scénarios C3 ; Scénario de convergence Carbone 4 ; Canopée Fern R90 ; certains Scénarios Bicaff
Adaptation au changement climatique		
Principalement réactive ou passive	Adaptation proactive	
WWF Tendancier ; WWF Rationalisation économique (selon les zones) ; IGN-FCBA* R0 ; INRA-IGN Extensification et Dynamiques territoriales	WWF Rationalisation économique (selon les zones) ; WWF Planification territoriale ; IGN-FCBA* R1 et R2 ; Carbone 4 ; INRA-IGN Intensification	

\* L'étude IGN-FCBA rassemble un grand nombre de scénarios qui ne peuvent pas être décrits en détail dans ce tableau. Certains scénarios de l'étude sont précisés dans la figure 3.

Source : auteurs, d'après les sites et rapports des études analysées

Figure 3 - Répartition du bilan carbone annuel moyen de la filière bois sur la période 2025-2050 dans l'étude IGN-FCBA (2024)



Lecture :

- Le scénario C1 suppose que la crise climatique actuelle est conjoncturelle ; le bilan carbone sectoriel se dégrade en revanche si celle-ci se répète (C2) ou devient permanente (C3).
- Une hausse des récoltes (B2, 63 Mm<sup>3</sup>/an) augmente la contribution de l'aval de la filière au bilan carbone (parts figurant en violet et en bleu clair), comparé à un maintien des volumes actuels (B1, 53 Mm<sup>3</sup>/an).
- L'optimisation des usages du bois (F10 - bois d'œuvre employé en construction, bois d'industrie en panneaux plutôt qu'en énergie, recyclage et réemploi maximisés) améliorent significativement le bilan carbone, notamment via le stockage et la substitution matériau.

Source : auteurs, d'après IGN et FCBA

d'améliorer le bilan carbone sectoriel, y compris sous des hypothèses climatiques pessimistes. Ces scénarios seraient également favorables en matière de biodiversité<sup>9</sup>. En revanche, ces trajectoires pourraient renforcer l'exposition aux risques de non-permanence des stocks de carbone (qui sont sensibles aux hypothèses climatiques), pénaliser l'emploi et détériorer la balance commerciale du secteur. Dans ce contexte, la majorité des études analysées met en évidence l'intérêt de viser une hausse modérée des récoltes, ciblant les forêts privées peu ou pas gérées, afin de stimuler l'activité économique

et de renouveler les peuplements. La réussite d'une telle stratégie suppose toutefois d'être capable de suffisamment réorienter les usages.

### Vers une adaptation proactive et une gouvernance territoriale

Plusieurs scénarios reposent sur une adaptation passive ou réactive au changement climatique. La

9. Arambourou H., 2023, *Vers une planification de la filière forêt-bois*, La note d'analyse de France Stratégie, n° 124.

ylviculture, peu interventionniste, mise alors sur les capacités d'adaptation spontanée des peuplements, avec des investissements limités et concentrés sur la gestion des crises et des zones les plus productives. Ces trajectoires exposent fortement les forêts aux impacts climatiques et accroissent les inégalités territoriales, avec des conséquences défavorables : vulnérabilité des peuplements, non-permanence du carbone, moindre valorisation des bois endommagés et dépendance aux stratégies de lutte.

À l'inverse, les impacts du changement climatique sont mieux anticipés dans d'autres scénarios. Les peuplements y sont renouvelés avec des essences et des modes de gestion plus diversifiés et adaptés au climat futur, même s'il ne semble pas encore exister de consensus scientifique sur la meilleure façon de le faire. La gestion y est à la fois proactive (coupes préventives, etc.) et réactive, lors de la survenue des crises où les récoltes sont fléchées vers les bois endommagés, pour limiter les pertes de matière. Les plans de reboisement, qui ne devraient que peu influencer le bilan carbone à l'horizon 2050, pourraient renforcer le puits à plus long terme.

Les trajectoires décrites dans les prospectives se heurtent cependant à plusieurs obstacles. La mobilisation des forêts privées peu ou pas gérées est essentielle : elle nécessiterait de lever les freins socio-économiques liés au morcellement, de favoriser le regroupement parcellaire, la mutualisation de la gestion et le développement de la desserte forestière. De nouvelles modalités de soutien financier, public et privé, pourraient favoriser ces changements : développement des paiements pour services environnementaux et de la finance carbone et biodiversité, conditionnalité des aides publiques existantes à la coordination de la gestion, incitation au mécénat d'entreprise, financements citoyens et *crowdfunding*, etc. À l'aval, une réorganisation partielle de la filière pourrait permettre de valoriser plus efficacement les bois de crise. Cela pourrait passer, entre autres, par un renforcement de l'ingénierie territoriale, une mise en lumière des métiers forestiers et des investissements industriels pour stocker, transporter et transformer les bois endommagés (panneaux, isolants, etc.). Les technologies de surveillance de la santé des forêts devraient également devenir cruciales pour détecter les crises et prioriser les interventions.

Enfin, les études soulignent qu'une adaptation efficace doit tenir compte de la diversité des massifs forestiers, et articuler les orientations nationales avec les enjeux des territoires. Les outils de gouvernance locale favorisant dialogue et concertation constituent un levier clé<sup>10</sup>, qui pourrait en outre réduire la conflictualité des rapports en certains groupes sociaux et les professionnels du secteur forêt-bois.

### 3 - Vers des prospectives plus intégrées, participatives et régulières

La prospective forestière française gagnerait à évoluer afin de dépasser certaines limites actuelles. Les études gagneraient à adopter une approche plus systémique et à mieux couvrir les enjeux encore peu traités, en combinant les modèles existants avec d'autres outils. L'usage de modèles économiques (sectoriels, multi-agents) permettrait de mieux

représenter les mécanismes de marché (commerce, formation des prix) et les décisions des acteurs (récolte, mise en gestion), au-delà d'un raisonnement centré sur les flux de bois. De nombreuses prospectives internationales mobilisent ces approches et accordent une place plus importante à l'analyse économique<sup>11</sup>. Sur le plan environnemental, des modèles spécialisés pourraient quantifier plus finement la biodiversité, l'équilibre sylvo-cynégétique ou les aléas climatiques et sanitaires. L'introduction de perturbations aléatoires permettrait d'intégrer certaines incertitudes climatiques<sup>12</sup>, tandis que l'évaluation des effets de la gestion sur les paysages<sup>13</sup> ou certaines espèces<sup>14</sup> reste à approfondir.

Il paraît également utile de repositionner le modèle et la modélisation comme outils d'appui au dialogue plutôt que comme principaux producteurs de résultats. *A minima*, les prospectives pourraient davantage expliciter les scénarios, visions ou « philosophies » qui sous-tendent les jeux de paramètres employés pour réaliser les simulations. Les prospectives à venir pourraient mobiliser un ensemble de modèles (sans nécessairement les coupler) afin de quantifier certaines variables clés, tandis que d'autres dynamiques seraient estimées à dire d'expert ou décrites qualitativement. La construction de scénarios (analyse morphologique, *backcasting*), qui semble peu utilisée, faciliterait les approches plus systémiques et l'intégration d'enjeux sociétaux difficiles à quantifier. Ces démarches se prêtent en outre à la participation des parties prenantes et elles sont reconnues pour leur capacité à soutenir une dynamique collective au-delà du seul exercice prospectif.

Enfin, l'activité de prospective forestière française gagnerait à être mieux structurée. L'animation d'une communauté de prospective réunissant experts, commanditaires et acteurs concernés (séminaires, formations) contribuerait à faire émerger une véritable identité prospective de la forêt et du bois, comme le propose le projet *Forestt Hub*<sup>15</sup> financé par le programme *PEPR Forestt*. Une telle communauté de prospectivistes de la forêt et du bois existe par exemple en Finlande, où plusieurs auteurs reconnus publient des prospectives sur l'amont forestier ou l'aval industriel<sup>16</sup>. Par ailleurs, la conduite régulière de prospectives d'appui à l'action publique, sur le modèle de l'étude IGN-FCBA (2024), pourrait s'inscrire dans un calendrier pluriannuel comparable à celui du *service forestier américain*. Celui-ci publie, tous les cinq à dix ans, depuis 1974, un rapport qui fait l'état des lieux des ressources naturelles américaines, de leurs tendances d'évolution et des futurs probables, notamment en forêt. Ces travaux font l'objet de valorisations scientifiques (rapports, articles) et ils alimentent aussi les décisions du Congrès. Un tel cadre régulier améliorerait la visibilité des travaux et la coordination des échéances, sous réserve de disposer d'une équipe pérenne. En France, des environnements de travail et communautés similaires restent à construire ou à consolider.

Les prospectives analysées dessinent des trajectoires contrastées pour la filière forêt-bois mais convergent sur plusieurs enseignements. Elles

montrent qu'il est possible de conjuguer, à court et moyen termes, le maintien d'un puits de carbone et une hausse de la récolte, à condition que celle-ci reste modérée et s'accompagne d'une optimisation des usages du bois. Néanmoins, les objectifs climatiques actuels semblent optimistes et ils pourraient ne pas être atteints en cas d'aggravation des impacts du changement climatique, reportant alors les efforts de décarbonation sur les autres secteurs de l'économie. Les études soulignent également qu'une adaptation efficace gagnerait à être proactive, ciblée et territorialisée. Enfin, les prospectives révèlent la nécessité de lever certains verrous structurels du secteur forestier : morcellement du foncier, capacité limitée à valoriser les bois de crise, image de la filière et de ses métiers auprès de la société, etc.

Dans cette perspective, le développement d'une prospective plus intégrée, articulant sciences économiques, écologie et sciences sociales, et abordant des défis centraux encore trop peu traités (équilibre sylvo-cynégétique, etc.) apparaît comme un enjeu majeur. Au-delà de la production de résultats chiffrés, elle pourrait devenir un véritable outil de concertation et de planification, apte à éclairer des arbitrages multiples dans le cadre des futurs cycles de stratégies nationales et de l'action publique forestière en général.

Éric Tromeur, Alexandre Kavelage<sup>17</sup>

Haut-commissariat à la stratégie et au plan

Miguel Rivière

Centre d'études et de prospective

10. Par exemple, les programmes régionaux de la forêt et du bois adaptent les objectifs nationaux du PNFB dans les régions. Ils sont élaborés en concertation avec les parties prenantes locales. Autre exemple, les Chartes forestières de territoire (CFT) sont des outils de planification territoriale et de développement local prévus par le Code forestier. Volontaires, elles permettent de coordonner la gestion des espaces forestiers.

11. Par exemple, les prospectives réalisées par le [Département américain des forêts](#) ou les [Nations unies](#).

12. Par exemple, le modèle d'activité des feux Firelihood développé par INRAE permet cela, cf. Pimont F. et al., 2023, [Projections des effets du changement climatique sur l'activité des feux de forêt au XXI<sup>e</sup> siècle. Rapport final](#), INRAE.

13. Les modèles de paysages peuvent évaluer les conséquences de la gestion sur certaines caractéristiques des habitats forestiers importantes pour la biodiversité : cf. Repo A., et al., 2024, [« Contrasting forest management strategies: Impacts on biodiversity and ecosystem services under changing climate and disturbance regimes »](#), *Journal of Environmental Management*.

14. Des modèles d'économie écologique permettent de relier pratiques agricoles et abondance des oiseaux, par exemple Cocco V., Kervinio Y., Mouysset L., 2023, [« Relaxing the production-conservation trade-off: Biodiversity spillover in the bioeconomic performance of ecological networks »](#), *Ecological Economics*.

15. GIP ECOFOR, 2024, [Les échos D'ECOFOR, Numéro spécial : FORESTT-HUB](#).

16. Voir par exemple les travaux d'Anne Toppinen et Elias Hurmekoski, de l'université d'Helsinki.

17. Au moment de la réalisation des travaux.

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté alimentaire**  
**Secrétariat Général**

Service de la statistique et de la prospective  
Centre d'études et de prospective

3 rue Barbet de Jouy  
75349 PARIS 07 SP

Sites Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

Directeur de la publication : Vincent Marcus

**Rédacteur en chef : Bruno Héroult**  
**Mel : [bruno.herault@agriculture.gouv.fr](mailto:bruno.herault@agriculture.gouv.fr)**  
**Tél. : 01 49 55 85 75**

Composition : DESK ([www.desk53.com/fr](http://www.desk53.com/fr))

Dépôt légal : À parution © 2026